Nations Unies ST/IC/2005/36

Secrétariat

18 juillet 2005

Circulaire*

Circulaire du Sous-Secrétaire général aux services centraux d'appui

Destinataires: Les membres des délégations et les fonctionnaires du Secrétariat

Objet: **Premier jour d'émission – 4 août 2005 : timbres et plaquettes de prestige « Patrimoine mondial – l'Égypte »**

Timbres commémoratifs

1. Le jeudi 4 août 2005, l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (APNU) mettra en vente une série de six timbres commémoratifs sur le thème « Patrimoine mondial – l'Égypte ». Il s'agit de la onzième série de timbres de l'Organisation des Nations Unies illustrant des sites du patrimoine mondial et de la neuvième série de timbres et de plaquettes de prestige consacrés, selon le cas, à un site faisant partie du patrimoine mondial ou à un groupe de sites du patrimoine mondial situés en un même lieu.

2. Ces timbres, d'une valeur de 0,37 et 0,80 dollar des États-Unis, 1,00 et 1,30 franc suisse, 0,55 et 0,75 euro, ont été conçus par Rorie Katz (Organisation des Nations Unies).

(Valeur équivalente en dollars des États-Unis – 1,00 franc suisse : 0,81 dollar; 1,30 franc suisse : 1,06 dollar; 0,55 euro : 0,69 dollar et 0,75 euro : 0,94 dollar – sous réserve de fluctuations des taux de change.)

* Date d'expiration de la présente circulaire : 15 août 2005

05-42775 (F) 210705 220705

Plaquettes de prestige

3. Le 4 août 2005, l'APNU mettra également en vente sa neuvième série de plaquettes de prestige. Les trois plaquettes, sur le thème « Patrimoine mondial – l'Égypte », se présentent de façon identique et reprennent les illustrations des six timbres commémoratifs; elles contiennent chacune 24 timbres non oblitérés en valeur américaine, suisse ou autrichienne. Elles coûteront respectivement 7,20 dollars, 8,40 francs suisses et 6,60 euros.

(Valeur équivalente en dollar des États-Unis – 8,40 francs suisses : 6,83 dollars et 6,60 euros : 8,28 dollars – sous réserve de fluctuations des taux de change.)

Renseignements pratiques

4. Pour le plaisir des philatélistes, l'APNU mettra en vente, au Siège, des enveloppes premier jour préalablement affranchies et oblitérées à New York, Genève et Vienne, mais uniquement au cachet officiel premier jour de l'APNU. Le jeudi 4 août, les membres des délégations et les fonctionnaires pourront se procurer les nouveaux timbres et les oblitérations premier jour aux endroits suivants :

a) Comptoir de vente de l'APNU, au premier sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures;

b) Comptoir temporaire situé dans l'aile est du hall du Secrétariat entre la cafétéria et le kiosque à journaux, devant les fenêtres, de 9 heures à 16 heures.

5. On pourra se procurer les oblitérations premier jour au point de vente temporaire du Service postal des États-Unis, situé à proximité de la librairie des Nations Unies, au premier sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures.

6. On trouvera des renseignements relatifs aux timbres de l'ONU sur l'Internet, à l'adresse suivante : <www.un.org/Depts/UNPA>.